

Les taux de matière sèche du maïs ensilage n'ont progressé que de 1 à 2 % lors de la dernière semaine. Les conditions météorologiques automnales ont bien ralenti la progression de la maturité partout en Wallonie.

Au Centre du Pays, les récoltes ont pourtant débuté. En effet, les variétés précoces sont à maturité et se situent actuellement entre 33 et 37 % de matière sèche d'après les derniers prélèvements. Ces variétés devront donc être récoltées d'urgence dès que les conditions météorologiques s'amélioreront en deuxième partie de cette semaine. Dans la foulée, les variétés plus tardives pourront aussi être récoltées puisqu'elles atteignent en moyenne 32 à 34 % de matière sèche.

Au sud du sillon Sambre-et-Meuse, les variétés précoces vont pouvoir être récoltées lorsque la météo va s'améliorer puisque les meilleures situations de ces régions emblavées avec cette gamme de variétés atteignent actuellement les 32 % de matière sèche.

Par contre, celui qui a opté pour des variétés plus tardives devra encore patienter au minimum une semaine à 10 jours, soit vers la fin septembre. En effet, ces variétés n'atteignent en moyenne que 26 à 31 % de matière sèche. Les dernières prévisions climatiques sont favorables à la progression de maturité et cette météo plus clémente devrait perdurer plusieurs jours. Il n'est dès lors pas nécessaire de se presser pour récolter ces variétés plus tardives au sud de la Meuse, sous peine de provoquer des écoulements de silo.

En Ardenne, selon nos premiers prélèvements, les maturités ne sont pas encore très avancées puisque les variétés ultra précoces à très précoces ne se situent en moyenne qu'entre 23 et 26 % de matière sèche. La patience est dès lors de mise. Mais la période plus favorable prévue pour les prochains jours devrait aider les agriculteurs de ces régions.

Le Centre Pilote Maïs

Situation des maturités du maïs ensilage
(estimation des teneurs en M.S. valable pour la semaine n° 38 du 18 au 25/09/2017)

Régions agricoles et sites	Variétés plutôt précoces (FAO < 230)			Variétés plus tardives (FAO > 230)		
	Du 18 au 25/09/2017	Du 19 au 26/09/2016	Du 14 au 21/09/2015	Du 18 au 25/09/2017	Du 19 au 26/09/2016	Du 14 au 21/09/2015
Condroz Ouest (<i>Biesme sous Thuin, Flavion, Gerpennes, Gozée, Momignies, Yves-Gomezée</i>)	De 29 à 32 %	30,5 %	25,5 %	De 26 à 29 %	27 %	23,5 %
Condroz Centre (<i>Achène, Ciney, Courrière, Crupet, Havelange, Schaltin</i>)	De 31 à 33 %	28 %	25,5 %	De 28 à 31 %	27 %	24,5 %
Condroz Est (<i>Bois-et-Borsu, Clavier, Ellemelle, Neupré, Pailhe, Rotheux</i>)	De 29 à 32 %	29,5 %	27 %	De 28 à 31 %	27,5 %	24,5 %
Famenne Ouest (<i>Chimay, Franchimont, Mariembourg, Mesnil-St-Blaise, Neuville, Villers-le-Gambon</i>)	De 29 à 32 %	28,5 %	24,5 %	De 28 à 31 %	26,5 %	24 %
Famenne Centre (<i>Ambly, Aye, Gozin, Haversin, Humain, Montgauthier</i>)	De 29 à 32 %	28,5 %	25,5 %	De 28 à 31 %	26,5 %	24,5 %
Famenne Est (<i>Bomal, Grandhan, Herbet, Izier, My, Somme-Leuze</i>)	De 30 à 33 %	30,5 %	27,5 %	De 28 à 31 %	28,5 %	25,5 %
Région Herbagère Liégeoise (<i>Louveigné, Melen, Soiron, Sprimont, Theux, Xhoris</i>)	De 30 à 32 %	29,5 %	25,5 %	De 27 à 30 %	27,5 %	23,5 %
Région jurassique (<i>Autelbas, Châtillon, Rulles, Schockville, Sommethonne, Villers-sur-Semois</i>)	De 29 à 33 %	33,5 %	30 %	De 26 à 30 %	30 %	28 %
	Variétés plutôt très précoces (FAO < 190)			Variétés plutôt précoces (FAO < 230)		
Ardenne (<i>Bonnerue, Cul-des-Sarts, Offagne, Stoumont, Villers-la-Bonne, Werbomont</i>)	De 24 à 26 %	NP	NP	De 23 à 25 %	NP	NP

Les avertissements sont disponibles sur le site du Centre Pilote Maïs (www.centrepilotemais.be). Ils sont réalisés grâce au concours du Ministère régional de l'Agriculture, du CARAH de Ath, du CIPF, du CPL-VEGEMAR, de la Province de Liège-Agriculture, de Brabant Wallon Agro Qualité ; de l'OPA de Ciney et du Centre de Michamps. Les avis ne peuvent être diffusés sans l'accord du Centre Pilote Maïs.